



Dette bancaire et recouvrement

Par **mjd**, le **18/10/2016** à **20:18**

bonsoir

se soir a 20h un apel d'une societ  de recouvrement me reclament 1200eurs pour une banque datant de 2010, mon compte a cette banque est clotur  depuis 2010, jamais re ue de lettre simple ou recommand , ni meme fich  a la banque de france, car j'ai pu faire un credit immo, conso, et auto,

quesque je dois faire??

merci

Par **Visiteur**, le **18/10/2016**   **20:23**

Bsr,

Avec le document de cl ture du compte, vous  tes tranquille.

Qu'elle est l'origine de cette dette?

Par **chaber**, le **18/10/2016**   **20:45**

bonjour,

[citation]se soir a 20h un apel d'une societ  de recouvrement me reclament 1200eurs pour une banque datant de 2010[/citation]sans titre ex cutoire la dette est forclose. Donc vous ne

faites rien

[citation]a cette banque est cloturé depuis 2010,[/citation]aucun rapport. avec la réclamation de cette officine de recouvrement.

S'il y a titre exécutoire la créance serait due malgré la clôture du compte